

# e



Diplomas de  
Español como  
Lengua  
Extranjera

# Sessions 2010



Instituto Cervantes



Créé par l'Espagne en 1991, l'Instituto Cervantes a pour mission de promouvoir l'enseignement de l'espagnol dans le monde et de diffuser la culture de l'ensemble des pays hispanophones.

L'Instituto Cervantes est placé sous le haut patronage de sa Majesté le Roi d'Espagne, du ministère des Affaires étrangères, du ministère de l'Éducation et du ministère de la Culture.

Le Comité de patronage est composé d'éminents représentants des Lettres et de la Culture espagnoles et hispano-américaines ainsi que de nombreux représentants des Universités, Académies et institutions sociales et culturelles. Actuellement, 73 centres de l'Instituto Cervantes sont implantés dans les quatre continents.

## DESCRIPTION GÉNÉRALE

Les Diplômes d'Espagnol Langue Étrangère (DELE) sont des diplômes officiels qui attestent différents niveaux de compétence et de maîtrise de la langue espagnole. Ils sont délivrés par l'Instituto Cervantes au nom du ministère espagnol de l'Éducation.

- Le ***Diploma de Español como Lengua Extranjera Nivel A1*** atteste une compétence linguistique suffisante pour faire face à des situations de communication simples, les énoncés visant à satisfaire des besoins concrets ou portant sur des sujets très quotidiens.
- Le ***Diploma de Español como Lengua Extranjera Nivel A2*** atteste une compétence linguistique suffisante pour comprendre des phrases et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail, etc.).
- Le ***Diploma de Español como Lengua Extranjera Nivel B1 (Inicial)*** atteste une compétence linguistique suffisante pour comprendre et faire face aux situations les plus habituelles de la vie quotidienne, formuler des demandes et exprimer des besoins dans une langue simple.
- Le ***Diploma de Español como Lengua Extranjera Nivel B2 (Intermedio)*** atteste une compétence linguistique suffisante pour faire face à des situations courantes de la vie quotidienne, dans des circonstances normales de communication, n'exigeant pas l'usage d'une langue spécialisée.
- Le ***Diploma de Español como Lengua Extranjera Nivel C1***. Ce diplôme sera disponible pour la session de novembre 2010 (p.12).
- Le ***Diploma de Español como Lengua Extranjera Nivel C2 (Superior)*** atteste une compétence linguistique indispensable pour faire face à des situations exigeant une très bonne maîtrise de la langue ainsi qu'une connaissance des habitudes culturelles qu'elle véhicule.

L'Université de Salamanque collabore avec l'Instituto Cervantes dans l'élaboration des modèles d'examen et dans l'évaluation des épreuves pour l'obtention des Diplômes d'Espagnol.

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Les candidats qui souhaitent se présenter aux examens pour l'obtention des Diplômes d'Espagnol devront :

1. Présenter, au moment de l'inscription, une pièce d'identité qui atteste que le candidat est ressortissant d'un état dont la langue espagnole n'est pas la langue officielle.
2. S'ils sont ressortissants de pays hispanophones et résident dans des états dont l'espagnol n'est pas la langue officielle, faire une déclaration écrite en indiquant qu'ils remplissent au moins deux des conditions suivantes :
  - L'espagnol ne doit pas être la langue de l'un des parents.
  - L'espagnol ne doit pas être la première langue apprise.
  - L'espagnol ne doit pas être utilisé comme langue de communication habituelle.
  - Le candidat ne doit pas avoir suivi en espagnol la totalité ou une partie de l'enseignement primaire ou secondaire.

Il n'y a pas de limite d'âge pour s'inscrire. Cependant, les épreuves sont conçues pour un public adulte ou jeune adulte.

## INSCRIPTION

L'inscription aux épreuves doit être réalisée dans un centre d'examen agréé, dans les délais fixés pour chaque session. Pour valider l'inscription aux épreuves, il est nécessaire de présenter les documents suivants :

- **Feuille d'inscription**, dûment remplie, disponible dans les centres d'examen ou sur le site Internet :  
<http://diplomas.cervantes.es>
- **Original et photocopie d'une pièce d'identité**, avec photographie, où doivent figurer l'identité, la nationalité, la date et le lieu de naissance.  
Les renseignements portés par le candidat sur la feuille d'inscription devront être identiques à ceux de la pièce d'identité présentée.
- **Déclaration signée**, pour les ressortissants de pays hispanophones, justifiant au moins deux des conditions décrites dans le point 2 de la rubrique « Conditions générales ».

Une fois le candidat inscrit, il lui sera remis une copie tamponnée de sa feuille d'inscription ou un reçu. Une convocation officielle d'examen lui sera envoyée par courrier, où seront indiqués le lieu, la date et l'heure de réalisation des épreuves.

## DROITS D'INSCRIPTION

Le paiement des droits d'inscription pourra s'effectuer en espèces ou par chèque à l'ordre de l'**Instituto Cervantes**, dans le centre où l'on procède à l'inscription. Après l'inscription, le candidat n'aura droit au remboursement total du montant de l'inscription que s'il communique son désistement dans un délai de 30 jours minimum avant la date de l'examen. Si le désistement intervient dans un délai de 30 à 15 jours avant la date de l'examen, seulement la moitié des frais d'inscription sera remboursée.

Les tarifs pour la France sont les suivants :

### DIPLOMA DE ESPAÑOL

<b>Nivel A1</b>	84 €	<b>Nivel B2 (Intermedio)</b>	140 €
<b>Nivel A2</b>	95 €	<b>Nivel C1</b>	150 €
<b>Nivel B1 (Inicial)</b>	104 €	<b>Nivel C2 (Superior)</b>	155 €

## PIÈCES À PRODUIRE POUR ÊTRE ADMIS AUX ÉPREUVES

Les candidats doivent se présenter aux épreuves munis de :

- Copie ou reçu du formulaire d'inscription avec le tampon du centre.
- Carte d'identité ou passeport présenté au moment de l'inscription.
- Convocation officielle d'examen que le centre d'examen envoie par courrier.

## DATES D'EXAMEN

- **Les épreuves écrites** se dérouleront aux dates suivantes :

**Session de mai 2010** : vendredi 21 mai

**Session de novembre 2010** : vendredi 19 novembre

Les épreuves écrites correspondant au DELE A1 et au DELE A2 auront lieu le samedi 22 mai et le samedi 20 novembre.

- **L'épreuve orale** aura lieu dans la semaine des épreuves écrites. Le jour et l'heure seront indiqués sur la convocation.

## DÉLAIS D'INSCRIPTION

- **Session de mai** : du 22 février au 16 avril 2010 inclus.
- **Session de novembre** : du 1 septembre au 15 octobre 2010 inclus.

## RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES

Les Diplômes d'Espagnol Langue Étrangère (DELE) sont les seuls diplômes officiels délivrés par le ministère espagnol de l'Éducation. Ils sont reconnus dans de nombreux pays dans les domaines éducatifs et professionnels et sont acquis définitivement, donc sans limitation de validité.

## FORMAT DES ÉPREUVES

Les examens sont constitués de plusieurs épreuves composées de différents exercices. Ces épreuves s'organisent en trois groupes. Pour obtenir les *Diplomas de Español*, le candidat doit être reçu à tous les groupes lors d'une même session d'examen.

## DELE NIVEL A1

### Compréhension écrite (45 minutes) :

- a. Le candidat répondra aux questions à choix multiple posées sur des textes informatifs, en choisissant l'option correcte sur les quatre proposées.
- b. Le candidat devra reconnaître des noms, des mots ou des phrases très élémentaires et saisir le sens général de textes informatifs ou d'instructions simples. De plus, il devra repérer des informations spécifiques dans un texte de la vie quotidienne.

### Expression et interaction écrites (25 minutes) :

Le candidat devra transmettre des renseignements personnels élémentaires, écrire des phrases simples sur lui-même ou sur des personnes de son entourage proche. Il devra, aussi, demander et transmettre par écrit des messages avec les formules de politesse les plus élémentaires, des informations personnelles simples, etc.

### Compréhension orale (20 minutes) :

Quatre activités seront proposées au candidat, dans lesquelles il devra trouver le sens général ou comprendre des énoncés simples dans des messages très brefs, transmis lentement et articulés clairement.

### Expression et interaction orales (15 minutes) :

Quatre activités seront proposées au candidat. Au cours des deux premières, le candidat devra donner des informations élémentaires sur lui-même. Au cours des deux activités suivantes, il devra par-

ticiper dans des échanges courts avec un interlocuteur coopérant qui s'exprimera lentement et clairement.

## DELE NIVEL A2

### **Compréhension écrite (50 minutes) :**

- a. Le candidat devra mettre en rapport des textes et des énoncés simples, tels que des normes, des instructions ou les menus de restaurants.
- b. Le candidat répondra aux questions à choix multiple posées sur des textes brefs, en choisissant l'option correcte sur les trois proposées.
- c. Le candidat devra reconnaître des noms, des mots ou des phrases et saisir l'essentiel de textes informatifs ou d'instructions fréquemment utilisés. De plus, il devra extraire des informations spécifiques dans des textes narratifs et des informations brèves, simples et très structurées. Le candidat devra être capable de se rendre compte des changements de sujet dans les informations.

### **Expression et interaction écrites (50 minutes) :**

Le candidat devra :

- a. Remplir des formulaires avec des informations personnelles, de manière appropriée.
- b. Écrire une lettre sur des aspects quotidiens de son environnement.
- c. Rédiger un texte descriptif ou narratif basé sur des informations fournies au moment de l'épreuve.

### **Compréhension orale (25 minutes) :**

Cinq activités seront proposées au candidat, dans lesquelles il devra saisir l'essentiel d'énoncés simples, courts, d'annonces ou de conversations téléphoniques, se déroulant lentement et articulées clairement. Les contenus du matériel oral sera toujours prévisible et très bien structuré.

### **Expression et interaction orales (15 minutes) :**

Quatre activités seront demandées au candidat. Au cours des deux premières, il devra donner des informations élémentaires sur des aspects pratiques et des expériences de sa vie quotidienne. Au cours de la troisième activité, il devra participer dans un échange bref. Au cours de la quatrième, il devra participer à une conversation informelle à partir d'une situation simulée. Le candidat réalisera ces activités sur des supports graphiques et en suivant les instructions de l'examineur.

## DELE NIVEL B1 (INICIAL)

### GROUPE 1

#### **Compréhension écrite (40 minutes) :**

- a. Le candidat devra choisir la réponse appropriée aux questions à choix multiple posées sur des textes informatifs.
- b. Le candidat sélectionnera des informations d'un texte, à partir d'une série de questions.

#### **Expression écrite (50 minutes) :**

Le candidat devra rédiger des textes courts et simples de type pratique tels que notes, annonces, etc.

### GROUPE 2

#### **Grammaire et vocabulaire (40 minutes) :**

- a. Le candidat devra mettre en rapport un certain nombre de phrases avec les situations correspondantes.
- b. Le candidat devra trouver, dans plusieurs phrases, les mots ou les expressions qui sont inappropriés dans le contexte.
- c. Le candidat devra compléter un texte en choisissant l'option correcte.

### GROUPE 3

#### **Compréhension orale (30 minutes) :**

L'épreuve comprend 4 exercices à partir d'enregistrements de dialogues simples ou d'informations. Le candidat devra choisir les réponses correctes.

#### **Expression orale (10 à 15 minutes) :**

Le candidat soutiendra une conversation de 10 à 15 minutes avec le jury.

## DELE NIVEL B2 (INTERMEDIO)

### GROUPE 1

#### **Compréhension écrite (60 minutes) :**

Le candidat choisira la réponse appropriée pour chacune des 12 questions à choix multiple posées sur 4 textes. La longueur des textes ne dépassera pas 450 mots.



### **Expression écrite (60 minutes) :**

Le candidat devra écrire une lettre personnelle et une rédaction. Chacun de ces deux exercices sera composé de 150 à 200 mots.

## GROUPE 2

### **Grammaire et vocabulaire (60 minutes) :**

Le candidat effectuera les 2 exercices suivants :

- a. Texte à compléter (20 trous) : il aura à choisir l'option la plus appropriée, parmi les trois proposées pour chaque lacune.
- b. Il lui faudra compléter, avec l'option la plus appropriée, 40 dialogues courts avec des lacunes.

## GROUPE 3

### **Compréhension orale (30 minutes) :**

Le candidat devra répondre à 12 questions à choix multiple posées sur 4 textes oraux enregistrés. Ces enregistrements reproduisent des annonces, des informations, des conversations ou des entretiens.

### **Expression orale (10 à 15 minutes) :**

Le candidat soutiendra une conversation de 10 à 15 minutes avec le jury.

## **DELE NIVEL C2 (SUPERIOR)**

## GROUPE 1

### **Compréhension écrite (60 minutes) :**

Le candidat effectuera les 2 exercices suivants :

- a. Il devra choisir la réponse appropriée pour chacune des 9 questions à choix multiple posées sur 3 textes. Chacun de ces deux exercices ne dépassera pas 800 mots.
- b. Il devra mettre en rapport un maximum de 10 fragments de texte.

### **Expression écrite (60 minutes) :**

Le candidat rédigera une lettre sur un sujet d'ordre non privé ainsi qu'une rédaction. Chacun de ces deux exercices sera composé de 150 à 200 mots.

## GROUPE 2

### **Grammaire et vocabulaire (60 minutes) :**

Le candidat effectuera les 3 exercices suivants :

- a. Texte à compléter (20 trous) : il aura à choisir l'option la plus appropriée, parmi les trois proposées, pour chaque lacune.
- b. Exercice à choix multiple : il lui faudra compléter les espaces vides, laissés dans chacune des 35 phrases de l'exercice, avec l'une des options proposées.
- c. Il devra trouver les 5 erreurs grammaticales insérées dans un ou plusieurs petits textes.

## GROUPE 3

### **Compréhension orale (45 minutes) :**

Le candidat devra répondre à 16 questions à choix multiple posées sur 4 textes oraux enregistrés. Ces enregistrements reproduisent des conversations entre deux ou plusieurs interlocuteurs. Il peut aussi s'agir de commentaires ou de bulletins d'information diffusés par les médias.

### **Expression orale (10 à 15 minutes) :**

Le candidat soutiendra une conversation de 10 à 15 minutes avec le jury.

## **DELE NIVEL B1 (INICIAL) PARA ESCOLARES**

L'Instituto Cervantes propose un examen de niveau B1, adressé aux adolescents qui suivent leurs études secondaires dans les différents systèmes éducatifs européens.

Le format des épreuves, les critères d'évaluation et le niveau de compétence exigé sont identiques à ceux de l'examen de *Nivel B1 (Inicial)* pour adultes. Cependant, les thématiques et la nature des tâches proposées sont adaptées aux candidats de 14 à 17 ans.

Cette modalité d'examen n'est proposée qu'à la session de mai et que dans certains centres. Il est donc conseillé de s'informer de cette possibilité avant de procéder à l'inscription dans le centre d'examen choisi.

## **NOTATIONS DES ÉPREUVES ET COMMUNICATION DES RÉSULTATS**

L'Instituto Cervantes, après avoir approuvé les relevés de notes émis par l'université collaboratrice, communiquera les résultats aux candidats dans un délai d'environ trois mois après l'examen.

Les relevés de notes individuels seront immédiatement envoyés aux candidats à travers le centre d'examen de leur inscription. Ces relevés attestent officiellement les notes obtenues tant que le diplôme n'est pas expédié par l'Instituto Cervantes.

Il appartient au candidat de communiquer tout changement d'adresse en cours d'année et de faire modifier ses coordonnées auprès de son centre d'inscription jusqu'à ce que toute la documentation concernant les épreuves soit acheminée.

L'Instituto Cervantes possède un service d'information des résultats sur son site web : **<http://diplomas.cervantes.es>**  
Pour consulter leurs résultats, les candidats devront indiquer leur code d'inscription ainsi que leur date de naissance.

## **EXPÉDITION DES DIPLÔMES D'ESPAGNOL**

Les Diplômes d'Espagnol Langue Étrangère seront expédiés par l'Instituto Cervantes, qui les remettra aux candidats par l'intermédiaire des centres d'examen.

*La Fábrica Nacional de Moneda y Timbre, Casa Real de la Moneda* collabore avec l'Instituto Cervantes dans l'expédition des diplômes.

## **ALTE ET LE CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE**

L'Instituto Cervantes est membre de l'Association des centres d'évaluation en langues en Europe (ALTE : <http://www.alte.org>), qui regroupe les principaux organismes qui s'occupent de la conception et de la diffusion des examens et tests de langues.

Ses membres travaillent en permanente coopération afin d'assurer à ces certifications une transparence et une comparabilité internationale. ALTE s'appuie sur les six niveaux de compétence décrits dans le **Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner et évaluer** (CECR), ouvrage réalisé par la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe et auquel ALTE a étroitement collaboré.

Les niveaux des Diplômes d'Espagnol et leurs équivalences avec ceux du CECR font l'objet d'une révision par le biais de procédures de vérification et de validation des contenus.

Son positionnement dans le contexte du CECR est illustré de la façon suivante :

	<b>CECR</b>	<b>DELE</b>
C2	Maîtrise	Diploma de Español Nivel C2 (Superior)
C1	Autonome	Diploma de Español Nivel C1 ( <i>NOUVEAU !</i> )
B2	Avancé ou Indépendant	Diploma de Español Nivel B2 (Intermedio)
B1	Niveau Seuil	Diploma de Español Nivel B1 (Inicial)
A2	Intermédiaire ou de survie	Diploma de Español Nivel A2 ( <i>NOUVEAU !</i> )
A1	Introductif ou Découverte	Diploma de Español Nivel A1

Le DELE niveau C1 sera disponible pour la session de novembre 2010. À partir du mois de septembre, les personnes intéressées pourront s'adresser aux centres de l'Instituto Cervantes pour obtenir toute l'information sur ce diplôme.

## **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Pour tout renseignement complémentaire concernant les Diplômes d'Espagnol, se connecter sur le site web ou bien s'adresser aux centres de l'Instituto Cervantes en France ou au siège de l'Instituto en Espagne.

## **MODÈLES D'EXAMEN ET GUIDE**

Des modèles d'examen, ainsi que des guides pour l'obtention des Diplômes d'Espagnol, peuvent être consultés sur Internet aux adresses suivantes : <http://diplomas.cervantes.es> et <http://cvc.cervantes.es> (modèles d'examen interactifs)

## **COURS DE PRÉPARATION DU DELE**

Les centres de l'Instituto Cervantes proposent des cours de préparation au DELE en présentiel ainsi que des cours par Internet, niveau B1 et niveau B2 (en autonomie). Pour toute information complémentaire, consulter le secrétariat de l'Instituto Cervantes le plus proche.

## **CENTRES D'EXAMEN ET DE COORDINATION EN FRANCE**

### **INSTITUTO CERVANTES DE BORDEAUX**

57, cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux

Tél. : 05.57.14.26.14

Fax : 05.56.81.40.71

e-mail : bordeaux@cervantes.es

#### **Inscriptions et renseignements :**

Du lundi au jeudi de 9h à 19h. Le vendredi de 9h à 14h

*L'Instituto Cervantes de Bordeaux coordonne les centres d'examen d'Angers, Bayonne, Limoges, Royan et Tours.*

### **INSTITUTO CERVANTES DE LYON**

58, Montée de Choulans, 69005 Lyon

Tél. : 04.78.38.72.41

Fax : 04.78.37.81.10

e-mail : cenlyo@cervantes.es

#### **Inscriptions et renseignements :**

Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30

*L'Instituto Cervantes de Lyon coordonne les centres d'examen de Aubenas, Grenoble, Montpellier et Saint-Étienne.*

### **INSTITUTO CERVANTES DE PARIS**

7, rue Quentin Bauchart, 75008 Paris

Tél. : 01.40.70.92.92

Fax : 01.47.20.27.49

e-mail : delepar@cervantes.es

#### **Inscriptions et renseignements**

Du lundi au jeudi de 10h à 18h45. Le vendredi de 10h à 13h

*L'Instituto Cervantes de Paris coordonne les centres d'examen de Beauvais, Belfort, Besançon, Bourges, Brest, Fort-de-France (Martinique), Jouy-en-Josas, Lille, Lorient, Metz, Nancy, Nantes, Poitiers, Reims, Rennes et Strasbourg.*

### **INSTITUTO CERVANTES DE TOULOUSE**

31, rue des Chalets, 31000 Toulouse

Tél. : 05.61.62.80.72

Fax : 05.61.62.70.06

e-mail : dele.tou@cervantes.es

#### **Inscriptions et renseignements**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h

*L'Instituto Cervantes de Toulouse coordonne les centres d'examen de Corte, Marseille, Montauban, Nice et Saint-Affrique.*

## CENTRES D'EXAMEN EN FRANCE

Les candidats doivent s'inscrire directement dans le centre d'examen de leur choix.

Toute modification des adresses peut être consultée sur Internet : <http://diplomas.cervantes.es/profesores/centros.jsp?pais=250>

### Angers

---

**Inscriptions et renseignements :**

Du lundi au vendredi de 9h

à 12h et de 14h à 17h

M. Joseph Mahé :

[joseph.mahé@eseo.fr](mailto:joseph.mahé@eseo.fr)

**Ecole Supérieure  
d'Électronique de L'Ouest  
(E.S.E.O.)**

4, rue Merlet de la Boulaye

B.P. 30926

49009 Angers Cedex 01

Tél. : 02.41.86.67.53

02.41.86.67.67

Fax : 02.41.87.99.27

### Aubenas

---

**Inscriptions et renseignements :**

[arana@iutbayonne.univ-pau.fr](mailto:arana@iutbayonne.univ-pau.fr)

Mme Marie-Ange Fargier

[andrefargier@wanadoo.fr](mailto:andrefargier@wanadoo.fr)

**Lycée Polyvalent**

**Jules Froment**

3, rue Seibel – B.P. 40

07201 Aubenas

Tél. : 04.75.93.80.00

Fax : 04.75.35.26.35

### Bayonne

---

**Inscriptions et renseignements :**

Mme María Arana

Centre de Langues en Réseau

CLEREMO

Tél.: 05.59.57.42.85

[arana@univ-pau.fr](mailto:arana@univ-pau.fr)

**Université de Pau et des  
Pays de l'Adour (UPPA)**

21, Place Paul Bert

64100 Bayonne

IUT de Bayonne Pays Basque

Tél.: 05.59.57.43.61

Fax: 05.59.57.43.89

[arana@iutbayonne.univ-pau.fr](mailto:arana@iutbayonne.univ-pau.fr)

### Beauvais

---

**Inscriptions et renseignements :**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

et de 14h à 17h

Mme Françoise Alix :

[francoise.alix@isab.fr](mailto:francoise.alix@isab.fr)

**Lasalle -**

**Institut Polytechnique**

Pôle Langues

B.P. 30313 - Rue Pierre Waguet

60026 Beauvais Cedex

Tél. : 03.44.06.76.15

Fax : 03.44.06.25.26

## Belfort

---

### Inscriptions et renseignements :

Mmes Christine Marconot et  
Marie-José Petitguyot :  
secretariat.humanites@utbm.fr

### Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (U.T.B.M.)

Site de Sevenans -  
Département Humanités  
90010 Belfort Cedex  
Tél. : 03.84.58.31.75  
Fax : 03.84.58.31.78

## Besançon

---

### Inscriptions et renseignements :

Du lundi au vendredi de 8h30 à  
12h et de 13h30 à 17h  
Mme Laure Vaudray

Session de mai uniquement

### Centre de Linguistique Appliquée (C.L.A.)

6, rue Gabriel Plançon  
25030 Besançon Cedex  
Tél. : 03.81.66.52.63  
Fax : 03.81.66.52.25  
<http://cla.univ-fcomte.fr>

## Bordeaux

---

(voir p.13)

### Instituto Cervantes de Bordeaux

## Bourges

---

### Inscriptions et renseignements :

Du lundi au jeudi de 9h30 à 11h30  
et de 13h30 à 18h. Vendredi : de  
13h30 à 17h. Vacances scolaires :  
du lundi au vendredi, de 9h30 à  
11h30 et de 14h à 16h30  
[imep@bourges.fr](mailto:imep@bourges.fr)

### Institut Municipal d'Éducation Permanente

Salle d'Armes  
Boulevard Lahitolle  
18000 Bourges  
Tél. : 02.48.67.58.00

## Brest

---

### Inscriptions et renseignements :

Instituto Cervantes de Paris

Session de mai uniquement

### Lycée Amiral Ronarc'h

3, rue Mozart  
29276 Brest Cedex

## Corte

---

### Inscriptions et renseignements :

Cardi Noëlle : [cardi@univ\\_corse.fr](mailto:cardi@univ_corse.fr)

### Université de Corse Faculté Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines

Avenue Jean Nicoli B.P. 52  
20250 Corte  
Tél. : 04.95.45.06.36

## Grenoble

---

**Inscriptions et renseignements :**  
Instituto Cervantes de Lyon

**I.T.E.C. – Boisfleury**  
118, avenue de l'Eygala  
38700 Corenc  
**Cité scolaire internationale**  
4, place de Sfax  
38012 Grenoble Cedex

## Jouy-en-Josas

---

**Inscriptions et renseignements :**  
Mme Teresa Gutiérrez  
gutierrez@hec.fr  
Exclusivement pour les étudiants  
de HEC Paris

**HEC Paris**  
1, rue de la Libération  
78351 Jouy-en-Josas Cedex

## Lille

---

**Inscriptions et renseignements :**  
Du lundi au vendredi (sauf mercredi)  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.  
Mme Laurence Fougne :  
laurence.fougne@univ-lille1.fr

**Université des Sciences  
et Technologies de Lille 1**  
Bât. B5 – Bureau 014 –  
Cité Scientifique  
59655 Villeneuve d'Ascq  
Cedex  
Tél. : 03.20.43.32.69  
Fax : 03.20.43.32.01

## Limoges

---

**Inscriptions et renseignements :**  
Instituto Cervantes de Bordeaux

**Lycée A. Renoir**  
119, rue Sainte Claire  
87000 Limoges

## Lorient

---

**Inscriptions et renseignements :**  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h  
manuela-le-loire@univ-ubs.fr

**Université de Bretagne Sud  
Cerela**  
10, rue Jean Zay B.P. 92116  
56321 Lorient  
Tél. : 02.97.87.65.07

## Lyon

---

(voir p.13)

**Instituto Cervantes de Lyon**

## Marseille

---

**Inscriptions et renseignements :**  
Le lundi de 14h à 16h et le jeudi  
de 9h à 12h  
Mme Sandra Sebag :  
secdiradj@aix-mrs.iufm.fr

**I.U.F.M. Aix-Marseille**  
32, rue Eugène-Cas  
13248 Marseille Cedex 04  
Tél. : 04.91.10.75.48  
Fax : 04.91.08.40.67



## Martinique

---

### Inscriptions et renseignements :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 17h  
Mme Carrière :  
contacts@egc-martinique.com  
Session de novembre uniquement

### E.G.C. Martinique

30, route de l'Union Didier  
97200 Fort-de-France  
Tél. : 05.96.64.58.63  
Fax : 05.96.64.50.07  
<http://www.egc-martinique.com>

### Inscriptions et renseignements :

Mme Maryse Marine  
ameimq@gmail.com

### A.M.E.I.

#### Association Martiniquaise d'Échanges Internationaux

Villa Anaïs – Apt n° 2  
Route de Didier  
97200 Fort de France  
Tél. : 06.96.45.28.36  
Fax : 05.96.60.20.81

## Metz

---

### Inscriptions et renseignements :

M. Marcelo Tano :  
tano@enim.fr  
Exclusivement pour les  
étudiants de L'ENIM

Session de mai uniquement

### École Nationale d'Ingénieurs de Metz (E.N.I.M.)

Île du Saulcy  
57045 Metz Cedex 01  
Tél. : 03.87.34.69.00  
03.87.34.67.18  
Fax : 03.87.34.69.35  
<http://www.enim.fr>

## Montauban

---

### Inscriptions et renseignements :

Instituto Cervantes de Toulouse

### Asociación Miguel de Cervantes

Maison de la culture  
Ancien Collège  
82000 Montauban

## Montpellier

---

### Inscriptions et renseignements :

Instituto Cervantes de Lyon

### Consulat général d'Espagne

24, rue Marceau  
34010 Montpellier  
Tél. : 04.67.58.20.21

## Nancy

---

### Inscriptions et renseignements :

Le lundi de 9h à 13h, le mardi de 14h  
à 17h et le mercredi de 9h à 13h  
[hugo.hernandez@eeigm.inpl-nancy.fr](mailto:hugo.hernandez@eeigm.inpl-nancy.fr)

### École Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux (E.E.I.G.M.)

6, rue Bastien Lepage B.P. 630  
54010 Nancy Cedex  
Tél. : 03.83.36.82.90  
Fax : 03.83.36.83.36

## Nantes

---

**Inscriptions et renseignements :**  
Secrétariat département C.L.E.  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30  
M. Josep Pinyol i Vidal et Mme Anne  
Isabelle Parc :  
Josep.Pinyol-Vidal@ec-nantes.fr  
Session de mai et le niveau  
*Intermedio* uniquement

**École Centrale de Nantes  
(E.C.N.)**  
Département Communication  
Langues et Entreprise  
1, rue de la Noë B.P. 92101  
44321 Nantes Cedex 3  
Tél. : 02.40.37.25.68  
Fax : 02.40.37.25.51

## Nice

---

**Inscriptions et renseignements :**  
Le mercredi de 14h à 17h et  
le jeudi de 10h à 12h  
Mme Violeta Juárez :  
frederic.lepine@cife.eu  
Session de mai uniquement

**Centre International de For-  
mation Européenne (C.I.F.E.)**  
10, avenue des Fleurs  
06000 Nice  
Tél. : 04.93.97.93.97  
Fax : 04.93.97.93.98

## Paris

---

(voir p.13)

**Instituto Cervantes de Paris**

## Poitiers

---

**Inscriptions et renseignements :**  
Instituto Cervantes de Paris

**Lycée pilote innovant  
international du  
Futuroscope LP2i**  
Téléport n°5 - B.P. 47  
86130 Jaunay Clan

## Reims

---

**Inscriptions et renseignements :**  
Instituto Cervantes de Paris  
Session de mai uniquement

**Lycée Jean Jaurès**  
17, rue Ruinart de Brimont,  
B.P. 338. 51062 Reims Cedex

## Rennes

---

**Inscriptions et renseignements :**  
m.perez-garcia@lycee-ja-rennes.org  
Session de mai uniquement

**Lycée Jeanne d'Arc**  
CS 20816  
61, rue de la Fontaine  
35008 Rennes  
Tél. : 02.99.84.30.30  
Fax : 02.99.38.09.12  
<http://www.lycee-ja-rennes.org>

## Royan

---

**Inscriptions et renseignements :**  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 16h  
M. Manuel Hidalgo Horrillo :  
espanol@carel.org

**Carel**  
48, bd Franck Lamy  
B.P. 219C. 17200 Royan  
Tél. : 05.46.39.50.00  
Fax : 05.46.05.27.68

## Saint-Affrique

---

**Inscriptions et renseignements :**  
Instituto Cervantes de Toulouse

**Lycée Privé Saint-Gabriel**  
23 rue Lamartine - B.P.281  
12402 Saint-Affrique Cedex

## Saint-Étienne

---

**Inscriptions et renseignements :**  
Instituto Cervantes de Lyon

**École Nationale Supérieure  
des Mines La Dri**  
**Département des Langues**  
158, Cours Fauriel  
42023 Saint- Étienne Cedex  
Tél. : 04.77.42.00.82  
Fax : 04.77.42.66.31

**Lycée Saint Louis**  
22, rue Désiré Claude  
42023 Saint- Étienne Cedex 02

## Strasbourg

---

**Inscriptions et renseignements :**  
Du lundi au vendredi de 9h à 14h  
Mme Julia Gloria Bartolomé Díez  
cog.estrasburgo@maec.es

**Consulat général d'Espagne**  
13, quai Kléber B.P. 26 R1  
67001 Strasbourg Cedex  
Tél. : 03.88.32.67.27  
03.88.23.75.39 L.D.  
Fax : 03.88.23.07.17

## Tarbes

---

**Inscriptions et renseignements :**  
arconada@enit.fr

**École Nationale d'Ingénieurs  
de Tarbes (E.N.I.T.)**  
47, rue d'Azereix B.P. 1629  
65016 Tarbes Cedex  
Tél. : 05.62.44.29.35/27.36

## Toulouse

---

(voir p.13)

**Instituto Cervantes  
de Toulouse**

## Tours

---

**Inscriptions et renseignements :**  
Du lundi au vendredi de 9h à 18h  
Mme Sylvie Aubert :  
s.aubert@greta-touraine.com  
Session de mai uniquement

**Greta Touraine**  
6, avenue de Sévigné B.P. 0411  
37204 Tours Cedex 3  
Tél. : 02.47.48.77.00  
Fax : 02.47.48.77.19

### **INSTITUTO CERVANTES :**

diplomas@cervantes.es  
http://diplomas.cervantes.es

### **SIÈGE**

C/ Alcalá, 49  
E. 28014 Madrid, España  
Tél. : +34.91.436.7600  
Fax : +34.91.436.7691



## **Instituto Cervantes**

### **BORDEAUX**

57, cours de l'Intendance  
33000 Bordeaux  
Tél. : 05.57.14.26.14  
Fax : 05.56.81.40.71  
e-mail : [bordeaux@cervantes.es](mailto:bordeaux@cervantes.es)  
<http://bordeaux.cervantes.es>

### **LYON**

58, Montée de Choulans  
69005 Lyon  
Tél. : 04.78.38.72.41  
Fax : 04.78.37.81.10  
e-mail : [cenlyo@cervantes.es](mailto:cenlyo@cervantes.es)  
<http://lyon.cervantes.es>

### **PARIS**

7, rue Quentin Bauchart  
75008 Paris  
Tél. : 01.40.70.92.92  
Fax : 01.47.20.27.49  
e-mail : [delepar@cervantes.es](mailto:delepar@cervantes.es)  
<http://paris.cervantes.es>

### **TOULOUSE**

31, rue des Chalets  
31000 Toulouse  
Tél. : 05.61.62.80.72  
Fax : 05.61.62.70.06  
e-mail : [dele.tou@cervantes.es](mailto:dele.tou@cervantes.es)  
<http://toulouse.cervantes.es>

